

es résultats préliminaires de la stratégie présentés dans 6 mois

Santé

Posté par: Visiteur

Publié le : 22-05-2008 22:58:22

Les résultats préliminaires du programme d'urgence, prévu dans le cadre de la stratégie du ministère de la santé 2008-2012, seront présentés dans les six prochains mois, a affirmé mercredi la ministre de la Santé, Mme Yasmina Baddou.

Ces résultats permettront aux responsables du secteur et aux différents intervenants de procéder à une première évaluation de la mise en oeuvre des programmes de cette stratégie et d'identifier ses lacunes, a ajouté la ministre qui répondait à une question à la Chambre des représentants sur "la situation du secteur de la santé et ses perspectives à la lumière de la nouvelle stratégie".

La stratégie 2008-2012, a-t-elle précisé, est fondée sur l'identification de la situation sanitaire actuelle, des lacunes existantes et des perspectives du secteur, mettant l'accent sur l'intérêt accordé à l'association de l'ensemble des intervenants, en particulier la société civile, et à l'adoption des principes de la bonne gouvernance.

En dépit des réalisations accomplies, le secteur de la santé affiche des indicateurs inquiétants, a estimé Mme Baddou, citant les cas de mortalité maternelle et infantile dont le nombre reste élevé.

Ainsi, selon la ministre, la stratégie 2008-2012 est de nature à favoriser la moralisation du secteur de la santé, à réduire le taux de mortalité maternelle à 50 décès pour 100.000 et celui de la mortalité infantile à 15 décès pour 1.000 à l'horizon 2012, et à garantir un service public de santé compétitif et performant en ramenant le taux d'hospitalisation à 5 pc de la population à l'horizon 2012.

Cette stratégie, destinée à assurer l'équité de l'offre des soins entre les régions et entre milieux urbain et rural et à faciliter l'accès aux soins pour les plus démunis, a également pour objectif de redonner confiance aux citoyens dans le système de santé par l'amélioration de l'accueil, de l'information, des urgences et la disponibilité des médicaments ainsi que par la réduction du coût des soins de santé et des médicaments.

Elle vise aussi à renforcer la sécurité sanitaire, à réduire la part supportée par les ménages dans le financement de la santé à moins de 25 pc à l'horizon 2015 et à prendre totalement en charge les maladies chroniques.

Cette stratégie, a précisé la ministre, s'articule autour de plusieurs axes portant sur le repositionnement stratégique des différents intervenants dans le secteur de la santé par la création de plusieurs organismes publics autonomes de gestion des infrastructures hospitalières.

Ce repositionnement exige aussi l'établissement d'un partenariat stratégique avec le secteur privé basé sur l'approche participative et un autre avec les ONG qui tient compte de leur dynamisme et de leur force de proposition et de mobilisation.

La stratégie concerne en outre la mise en place d'une offre de soins accessible, de qualité et équitablement répartie sur l'ensemble du territoire national, à travers la mise à niveau des hôpitaux, la gestion contractuelle de ces établissements, l'adoption d'une politique concertée des médicaments.

Elle porte aussi sur l'introduction de la planification stratégique à moyen et long termes à travers la mise sur pied de plans nationaux spécifiques et ciblés.

MAP